

Comité Départemental de Basket-Ball Route de Neufchatel 51220 COURCY comite.basket.marne@wanadoo.fr 03.26.49.64.55

du 16/12/23 se joue le 16/12/24 à 14h00

Procès-verbal N°06 Réunion de la Commission des Compétitions du 29/11/23

Modification PV n°04 du 15/11/23:

Au lieu de :

N°0015 PRF ID PA ASPTT/LF du 23/09/23 se joue le 25/11/23 à 16h00 50€

<u>Lire :</u>

N°1481

N°0015 PRF ID PA ASPTT/LF du 23/09/23 se joue le 25/11/23 à 16h00 non facturé

Match remis pour raisons impérieuses

U13M D2 PB LF/AIR

• Frais de changements de date, d'horaire ou inversion de terrain : Règlement D-3

N°1268	U11M D2 PB	CADM/FJEPBB	du 13/01/24 se joue le 14/01/24 à 10h00	25€ 25€
<u>Inversion</u> :				
N°18269 N°18325	U18F ID PA U18F ID PA	ASATB/ACM08 ACM08/ASATB	du 06/04/24 se joue le 13/01/24 à 14h00 du 13/01/24 se joue le 06/04/24 à 13h30	25€ N.F
N°0307	SM D2 PB	Ent COS-ASPTT/ASS	SBC du 03/12/23 se joue le 16/02/24 à 16h00	25€
N°0363	SM D2 PB	ASSBC/Ent COS-ASF	, , , , ,	N.F

Match n°0047 PRM LF/BCTSL

Les deux clubs ne réussissant pas à trouver un accord pour jouer cette rencontre reportée, la commission décide que le match devra être obligatoirement joué soit le 17/12/23 soit le 23/12/23.

Cette rencontre doit être jouée avant le début de la seconde phase, pour permettre la création des deux poules de la seconde phase.

Un courrier sera envoyé aux clubs.

25€

Week-end du 18 et 19 novembre 2023 - Championnat

• <u>Manquement aux règles de participation – Équipe perdant une rencontre par forfait ou pénalités prononcés par le Comité, U15, U17M, U18F, Séniors :</u> Règlement Aa-a4

N°1760 U17M PB USS 50€

• <u>Manquement au bon déroulement d'une rencontre – Absence de délégué de club majeur :</u> Règlement Ab-a8

N°1218 U11MD2 PB FJEPBB ??? ??? Dél club 25€

• <u>Manquement au bon déroulement d'une rencontre – Équipe quittant le terrain au cours d'une rencontre :</u> Règlement Ab-a11

N°1549 U15MD1 PA GV : 23 / ABS : 14 Score acquis sans pénalité

• Manquement à la tenue de la feuille de marque ou de l'e-marque – Absence ou faux numéro de rencontre sur la feuille de marque : Règlement Ac-a13

N°15208 U15F D2 CBF 20€

• Manquement à la tenue de la feuille de marque ou de l'e-marque – Absence ou faux numéro de licence sur la feuille de marque, club recevant : Règlement Ac-a14

N°1223	U11MD2 PC	GV	VIOLETTE. M	???	Arbitre 2	40€
N°1353	U13M D1	GV	PETIT. V LNP	???	Dél club	40€
N°0050	PRF PA	CBF	CECINA. D	???	Dél club	40€

• Fautes Techniques et disqualifiantes : Règlement E2

N°0038	PRM PA	RUCB	HUISINGA. R	JH050629	joueur	1 ^{ère} F.T	25€
N°0039	PRM PA	ERBB	BEN ALI. F	VT990851	joueur	1 ^{ère} F.T	25€
N°0039	PRM PA	ERBB	PAYEN. E	VT030459	ioueur	1 ^{ère} F.T	25€

Week-end du 25 et 26 novembre 2023 - Championnat

• <u>Manquement au bon déroulement d'une rencontre – Absence de délégué de club majeur :</u> Règlement Ab-a8

N°1122 U11F PB ASSBC ??? ??? Dél club 25€

• Manquement à la tenue de la feuille de marque ou de l'e-marque – Absence ou faux numéro de licence sur la feuille de marque, club recevant : Règlement Ac-a14

N°18237	U18F ID Ph2 P	PA				
		ABGR	???	???	Chrono	40€
N°1235	U11M D2 PC	ABS	???	???	Chrono	40€
N°0370	SM D2 PB	EBCC	MATHIOTTE. C	???	Dél club	40€

• <u>Licences et qualifications - Absence de licence d'un joueur, d'un entraîneur, d'un assistant :</u> Règlement B2

N°2021 U20M LF BETHENCOURT. A ??? joueur 25€

• Fautes de Banc : Règlement E1

N°1767 U17M PB RCB 50€

• Fautes Techniques et disqualifiantes : Règlement E2

N°18238	U18F ID Ph2 PA								
		ELWLRB	MANSUY. L	BC079341	joueuse	1 ^{ère} F.T	25€		
N°1768	U17M PB	AJB	PETIT. J	BC084389	joueur	1 ^{ère} F.T	25€		
N°1768	U17M PB	AJB	PETIT. J	BC084389	joueur	1 ^{ère} F.D	45€		
N°1768	U17M PB	USS	OUDINE. M	BC088297	joueur	1 ^{ère} F.D	45€		
N°2021	U20M	LF	GALLET. E	BC062166	joueur	1ère F.T	25€		
N°2021	U20M	LF	CHAMORIN. B	VT770318	coach	1ère F.T	25€		
N°2021	U20M	BCTSL	LECOMTE. K	VT920213	coach	1 ^{ère} F.T	25€		
N°0043	PRM PA	RUCB	BAUDESSON. C	VT870081	coach	3 ^{ème} F.T	75€		
N°0045	PRM PA	ELWLRB	LOUISOR. S	VT890205	joueur	1 ^{ère} F.T	25€		
N°0046	PRM PB	ABS	SOUDRIDINE. A	VT924403	joueur	1 ^{ère} F.T	25€		
N°0048	PRM PB	EBCC	ORTIZ. B	VT830070	joueur	2 ^{ème} F.T	45€		
N°0002	PRF PA	CBF	HORNYCH. D	VT995667	coach	1 ^{ère} F.T	25€		

• Fautes Techniques et disqualifiantes imputées à un coach d'équipe de jeunes mineurs : Règlement E3

N°15209 U15F Ph2 BCTSL DAVID. T VT610182 coach équ min 1ère F.T 50€

Suite des championnats U17M:

Le CD08 ne souhaitant plus participer à la seconde phase.

La commission décide de constituer la seconde phase, en créant 3 poules :

poule A (haute), poule B(medium), poule C b(basse)

Poule A constituée des 2 premiers de chaque poule

Poule B constituée des équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de la première phase.

Poule C constituée des équipes classées 5ème et 6ème de la première phase.

Le championnat se déroulera sur 10 journées. Le début du championnat est fixé le 13/01/24.

Le Secrétaire Général

Le Président de la Commission Sportive

Jean-Marc Génel

David Jumelle